



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
Office de la santé

Rathausplatz 1  
Case postale  
3000 Berne 8  
+41 31 633 79 65  
info.ga@be.ch  
www.be.ch/dssi

DSSI-ODS, Rathausplatz 1, case postale, 3000 Berne 8

---

Courrier d'information aux fournisseurs de prestations bernoises  
et aux associations professionnelles qui les représentent

2020.GSI.324

Berne, le 5 décembre 2022

Courrier d'information n° 1

Élaboration des stratégies partielles complétant la stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030

Mesdames, Messieurs,

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) a relancé le projet d'élaboration des stratégies partielles complétant la stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030 et a attribué un mandat de projet à cette fin. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet au moyen d'un courrier semestriel, dont cette édition – la première – est consacrée à la planification du projet.

### **Contexte**

Le canton de Berne s'est doté d'une première stratégie globale en matière de santé. Adoptée le 12 août 2020 par le Conseil-exécutif, elle a été portée à la connaissance du Grand Conseil lors de la session d'hiver 2020. Elle décrit le système de santé bernois tel qu'il se présente actuellement, avec ses forces et ses faiblesses, ses opportunités et ses risques. Elle fait aussi le point sur les tendances qui influencent de manière déterminante le secteur des soins ainsi que sur les évolutions visées par le canton de Berne durant la période concernée. En ce sens, elle servira de ligne directrice en matière de politique sanitaire jusqu'en 2030. Les orientations, objectifs stratégiques et mesures qui y sont formulés ne pouvant toutefois être mis en œuvre directement dans les différents domaines de soins, ils doivent être concrétisés dans des stratégies partielles spécifiques. Le projet lancé dans ce but a dû être mis en suspens lors de la pandémie de COVID-19, la lutte contre celle-ci ayant largement mobilisé les ressources de la DSSI, et a pu reprendre cette année.

### **Objectif**

Sur la base de la stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030 et en accord avec les stratégies nationales, élaborer d'ici fin 2025 six stratégies partielles comportant des objectifs spécifiques et quantifiables ainsi que des mesures réalisables pour chacun des six domaines de prestations.

## Six stratégies partielles

La stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030 prévoit l'élaboration de cinq stratégies partielles (SP), qui, comme l'exige une déclaration de planification, seront complétées d'une sixième stratégie partielle consacrée aux soins palliatifs et à l'accompagnement des personnes en fin de vie :

- SP1 : soins somatiques et psychiatriques, réadaptation (ambulatoires et résidentiels)
- SP2 : soins de longue durée (ambulatoires et résidentiels)
- SP3 : promotion de la santé et prévention
- SP4 : sauvetage
- SP5 : soins palliatifs
- SP6 : soins intégrés

## Travaux préliminaires

Le projet consistant à élaborer les stratégies partielles issues de la stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030 a été relancé au début de cette année et un mandat de projet a été préparé. Les bases existantes, les autres projets (en cours) ainsi que les synergies et les interconnexions entre les différents trains de mesures ont été examinés pour chaque domaine de soins. Un ordre de priorité et un calendrier ont ensuite été définis. Le directeur de la DSSI Pierre Alain Schnegg a attribué le mandat de projet à la fin du mois d'octobre 2022. Dans le souci d'assurer une continuité avec les travaux déjà menés et de mettre à profit les nombreuses idées et suggestions émises lors de la procédure de consultation relative à la stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030, les différents commentaires et retours ont été analysés dans la perspective de chacune des stratégies partielles, puis synthétisés. Il s'agira ensuite, dans le cadre des discussions, d'accorder les avis parfois contradictoires des diverses parties prenantes.

## Calendrier et grandes étapes

Les six stratégies partielles seront élaborées de manière échelonnée (voir tableau ci-après). Leur ordre de priorité a été fixé sur la base d'une analyse des synergies et des interconnexions de chacune des stratégies avec d'autres projets et travaux menés parallèlement par la DSSI.

Tableau 1 : Calendrier d'élaboration des stratégies partielles

Début prévu	Stratégie partielle	Fin prévue
Novembre 2022	SP6 Soins intégrés : objectifs	Juin 2023
Avril 2023	SP3 Promotion de la santé et prévention	Juin 2024
Octobre 2023	SP2 Soins de longue durée (ambulatoires et résidentiels)	Décembre 2024
Janvier 2024	SP5 Soins palliatifs	Mars 2025
Octobre 2024	SP1 Soins somatiques et psychiatriques, réadaptation (ambulatoires et résidentiels)	Décembre 2025
Octobre 2024 <sup>1</sup>	SP4 Sauvetage	Décembre 2025
Juillet 2025	SP6 Soins intégrés : stratégie partielle	Décembre 2025

Les soins intégrés constituent notre première priorité et un fil conducteur pour l'élaboration de l'ensemble des stratégies partielles. Ils feront par ailleurs eux-mêmes l'objet d'une stratégie partielle distincte. Cette dernière sera donc élaborée en deux étapes : dans un premier temps, sous forme de vision d'avenir assortie d'objectifs, puis à la fin du projet global, sous forme de stratégie partielle à part entière.

<sup>1</sup> L'élaboration de la SP4 consacrée au sauvetage pourrait être reportée, ce qui entraînera potentiellement des retards dans l'élaboration des autres stratégies.

### Déroulement du projet

Les stratégies partielles seront élaborées dans le cadre d'une organisation de projet dédiée, principalement en interne à l'administration. Un groupe de suivi externe rassemblant les principaux représentants et représentants des associations professionnelles, des citoyennes et citoyens ainsi que des expertes et experts interviendra ponctuellement dans les travaux. La composition de ce groupe est susceptible de varier selon la stratégie partielle concernée. Une procédure de consultation publique, qui permettra à toutes les personnes intéressées de prendre position sur le projet, sera en outre organisée pour chacune des stratégies. Remaniées sur la base des retours de la consultation, celles-ci seront ensuite soumises au Conseil-exécutif pour approbation.

### Participation des fournisseurs de prestations bernois et des associations qui les représentent

La DSSI entend informer régulièrement les fournisseurs de prestations bernois et les associations professionnelles qui les représentent de l'avancée des travaux. Pour ce faire, elle utilisera les canaux habituels tels que les séances de commission et d'échange et leur adressera également un courriel d'information tous les semestres. Vous pourrez retrouver l'ensemble de ces courriers sur notre site Internet : Stratégie de la santé (be.ch).

### Prochaines étapes

Dans un premier temps, la DSSI établira une liste d'objectifs concrets concernant les soins intégrés dans le canton de Berne (SP6 Soins intégrés). Elle constituera à cette fin une équipe de projet interne réunissant les responsables de plusieurs divisions. Les objectifs définis se fonderont sur les principes de la stratégie de la santé, seront alignés sur les stratégies nationales et intégreront les expériences et bonnes pratiques d'autres cantons. Quant au groupe de suivi externe précité, sa première séance aura lieu au premier trimestre 2023.

### Questions

Nous restons volontiers à votre disposition en cas de questions. Nous vous prions, dans la mesure du possible, de nous les adresser par écrit à [info.gesundheitsstrategie.ga@be.ch](mailto:info.gesundheitsstrategie.ga@be.ch). Pour toute question concernant le groupe de suivi, vous pouvez également contacter Anita Imhof au +41 31 636 93 94.

En vous remerciant pour votre intérêt et votre participation à l'élaboration des stratégies partielles complétant la stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Gesundheitsamt

  
Fritz Nyffenegger  
Amtsvorsteher